

Écoles: deux fermetures de classes annulées

Élaborée et votée, lundi, par le comité technique spécial départemental, au terme de cinq heures de débats, la carte scolaire de la rentrée prochaine dans les écoles des A.-M a été retouchée à la marge, hier après-midi, par le comité départemental de l'Éducation nationale. (CDEN)

Lors de cette réunion, regroupant, au rectorat de Nice, les élus, représentants syndicats enseignants et des parents d'élèves, l'inspecteur d'académie Michel-Jean Floc'h a apporté quelques modifications, en annulant, notamment, deux fermetures de classe. Elles concernent les maternelles Le Bayle à Auribeau-sur-Siagne

et Bocca Parc à Cannes, qui garderont, en septembre, leur poste et donc leur classe.

De même, deux blocages de postes ont été levés à l'école élémentaire de Sospel et à celle de Raymond-Moretto à Nice.

10 postes en réserve

Au bilan, le solde est donc largement positif, avec 26 ouvertures de classes dans les écoles des A.-M pour 16 fermetures et 7 blocages de postes.

L'idée étant, pour ces écoles touchées par ce blocage de poste, de faire le point sur les effectifs scolaires en septembre. Si le nombre d'écoliers est en augmentation, elles

garderont leur classe. À l'inverse, s'il est en baisse, elles seront supprimées.

Au total, sur les 40 postes enseignants alloués, dix sont conservés en réserve par l'inspecteur d'académie des A.-M pour faire face à la rentrée.

Même si, au terme du CDEN, le « non » l'a emporté (13 voix contre, 7 oui et 2 abstentions), le vote de cette instance est purement consultatif.

Il n'a donc aucune incidence sur ces mesures de carte scolaire qui s'appliqueront dans les écoles des A.-M, à la rentrée 2016.

NICE MATIN
Du 05/02/16

V.M.